

**Délibération du conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine - PSL  
Séance du 3 février 2025**

Délibération 2025D02 : Election à la Vice-présidence chargée des conditions d'exercice d'activité des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et de santé (BIATSS), déléguée auprès de la Vice-présidente chargée de la politique relative aux conditions d'exercice d'activité des enseignants-chercheurs, des enseignants et des chercheurs

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**VU** le Code de l'Education ;

**VU** le décret n°2004-186 du 26 février 2004 portant création de l'Université Paris-Dauphine modifié ;

Après avoir délibéré,

Elit :

Monsieur David ABONNEAU, en qualité de Vice-président chargé des conditions d'exercice d'activité des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et de santé (BIATSS), délégué auprès de la Vice-présidente chargée de la politique relative aux conditions d'exercice d'activité des enseignants-chercheurs, des enseignants et des chercheurs

Décompte des voix :

- Pour : 18
- Contre : 8
- Abstentions : 2
- Ne prend pas part au vote : 3

Paris, le 10 décembre 2024

Le Président  
de l'Université Paris Dauphine - PSL



Bruno BOUCHARD